



CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU samedi 25 juin 2022- 10h

Président : Claude Devalte

Secrétaire : Florence Porreca

Le Président ouvre la séance à 10h02

Aucune modification est donnée à l'ordre du jour. Le Président donne la parole à la secrétaire pour l'appel.

1. Appel

Conseillers/ères convoqués	35
présents	23
excusés	12
absents non excusés.	0

Le Quorum étant atteint on peut siéger valablement.

2. Approbations du Pv du 14 décembre

Personne ne demande la lecture du dernier PV, ce dernier est accepté à l'unanimité.

3. Démissions et admissions.

Le Président annonce la démission de deux membres du conseil et fait lecture des lettres de démissions. La première concerne Monsieur Damian Vial. La seconde concerne Madame Nathalie Sartor.

Lors des élections pour notre législature, plusieurs suppléants ont été élu. C'est donc Messieurs Serge Clement et Gianpaolo Patelli qui sont nommés membres du conseil. Tous deux absents aujourd'hui, ils seront assermentés lors de notre prochaine séance du conseil au mois de septembre.

4. Election du Président, du Vice-Président, des scrutateurs et de leurs suppléants.

Élection du président: Claude Devalte est candidat à sa réélection.

Il n'y a pas d'autres candidats, il est donc réélu par applaudissements.

Élection du vice-président: Floriane Beetschen est candidate à sa réélection.

Il n'y a pas d'autres candidats, elle est donc réélue par applaudissements,

Élection des scrutateurs: Stephan Dumartheray est candidat à sa réélection, Monsieur Raymond Sauter ne se représente pas, Madame Charlotte Martin premier scrutatrice suppléante se présente à son élection.

Il n'y a pas d'autres candidats, ils sont élus par applaudissements.

Élections des scrutateurs suppléants: Monsieur Marciano D'Amario est candidat à sa réélection. Monsieur Parmelin ne se représente pas.



Commune de Bursins

Conseil Communal

Madame Charlotte Martin, scrutatrice suppléante se présente à l'élection. Il manque un scrutateur suppléant.

Il n'y a pas d'autres candidats, ils sont élus par applaudissements.

5. Election de la commission de Gestion:

Nicolas Gunther, Michelle Gavin, Olivier Humbert, et Roland Haenni sont candidat à leurs réélections. Madame Anne Guisolan se présente pour Remplacer Madame Sartor. Il n'y a pas d'autres candidats. Ils sont élus par applaudissements.

6. Election de la Commission des finances:

Veronique Gunther, Joel Martin Marcellino Meleddu, Corentin Joye et Jasmine Jemora sont candidats à leurs réélections.

Il n'y a pas d'autres candidats. Ils sont élus par applaudissements.

7. Election complémentaire à la Commission des alpages :

Monsieur Damian Vial étant démissionnaire, Monsieur Cédric Chabloz propose la candidature de Monsieur Haenni Roland. Monsieur Haenni Roland est d'accord de se présenter.

Il n'y a pas d'autres candidats. Ils sont élus par applaudissements.

8. Election complémentaire à la Commission Maison forte:

Madame Nathalie Sartor étant démissionnaire, Madame Loraine Pernet a été proposé comme candidate. Elle accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats. Elle est élue par applaudissements.

9. Election de la Commission « chemins »:

Dans ce cadre de la mise à jour du plan du village. Se sont proposés à cette commission : Isaline Zaninetti, Gianpaolo Patelli, Patrick Suire, Floriane Beetschen et Charlotte Martin.

Il n'y a pas d'autres candidats. Ils sont élus par applaudissements.

Pour information Monsieur Gianpaolo Patelli ne pourra siéger à la commission qu'après son assermentation lors du prochain conseil.

10. Préavis 01/2022 concédant les comptes 2021:

Avant de passer la parole à la commission de gestion, Le Président laisse la parole à Monsieur le syndic Philippe Parmelin pour quelques explications complémentaires.

M le Syndic Philippe Parmelin prend la parole : Concernant le préavis sur le columbarium qui a été dépassé. Il n'y a pas eu d'excès de coût concernant le columbarium en lui-même, mais un petit mur a dû être effectué derrière pour éviter que le terrain ne s'affaisse. Ce montant aura dû être mis dans le code 440 des comptes, afin d'éviter un préavis complémentaire, c'est une erreur de notre part.



Le Président passe la parole au rapport de la commission de gestion pour lecture du rapport. M Roland Haenni lit le rapport:

La Commission de gestion suggère de suivre les conclusions du Préavis n°01/2022:
- D'accepter les comptes de l'année 2021 tels que présentés

Le Président lit la conclusion ouvre la discussion.

Mme Loraine Pernet prend la parole: concernant les comptes, celle-ci trouve les informations un peu vague sur les loisirs et sports.

M Syndic Philippe Parmelin prend la parole: cela concerne les sociétés de Bursins.(l'alouette, le montant est de 5 à 6 000 CHF pour le sport et le football et les aides pour les enfants, il y a 50 CHF pour le foot, la gym, le judo. Quand quelqu'un fait partie d'une société, la Commune donne 50 CHF par enfant. Ce sont les sociétés qui demandent.

Mme Loraine Pernet demande des explications sur les achats de matériels et fournitures bâtiments communaux qui ne sont pas budgétisés.

M le Syndic Philippe Parmelin prend la parole: il s'agit de budget pour achat de matériel fait par M Martin qui effectue divers travaux au sein de la Commune.

Mme Loraine Pernet demande pourquoi ceci n'est pas budgétisé.

M le Municipal Francis Mondoux explique que les montants ont été regroupés et c'est pour cela que tout a été mis sur les locaux communaux. Pour le budget 2022, on a mis un certain montant pour ces travaux là. Avant c'était des travaux qui était donné à des entreprises. Aujourd'hui ces derniers sont effectués par les employés communaux et ne reste donc que les frais d'achats de marchandises ce qui justifie un seul compte pour les dépenses des employés communaux dans le cadre des travaux pour les locaux de la commune.

La parole n'est plus demandée.

Le Président clôt la discussion du préavis municipal n°1/2022 et passe au vote.

Le Préavis est accepté à la majorité.

11.Préavis Municipal 02/2022 concernant la gestion 2021:

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion pour lecture du rapport de la commission. Le rapporteur M Haenni Roland lit le rapport dans son entier.

Le Président donne lecture de la conclusion du préavis.

M le Syndic Philippe Parmelin, donne des explications (Cf slide)

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité.

12. Préavis municipal 03/22 concernant l'avis d'imposition:

Avant de passer la parole à la commission des finances, le Président fait lecture de l'annexe au préavis.



Le président passe la parole au rapporteur de la commission des finances pour lecture du rapport de la commission.

Le rapport M Corentin Joye lit le rapport dans son entier.

Le Président lit les conclusions du préavis.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le Président clôt la discussion du préavis n°03/2022 et passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité.

13. Préavis Municipal 04/2022 concernant Cluny:

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission Cluny.

Le rapporteur Mme Isaline Zaninetti lit le rapport dans son entier:

Le Président donne lecture de la conclusion du préavis.

Le Président ouvre la discussion

Mme Jasmine Jemora demande la parole et demande s'il est possible d'être tenu informer de la participation aux frais.

M le syndic Philippe Parmelin répond positivement à Mme Jasmine Jemora, M le syndic rappelle que c'est une opportunité et qu'on peut la quitter le processus si ça devient trop compliqué. C'est un ordre monastique qui va se développer au niveau du touristique et de reconnaissance, l'Unesco attire beaucoup de monde.

Mme La Municipale Marinella Page fait un complément : A l'échelle des frais est donnée comme exemple comme des villes comme Payerne ou Romainmôtier qui sont engagés. Le budget sera pour un déplacement par année, pour une assemblée ou des frais de publication. Ça sera mis au budget l'année prochaine, durant la candidature chaque année, la commune aura des frais. Maintenant ce n'est pas sûr que la candidature soit acceptée.

La parole n'est plus demandée. Le Président clôt la discussion du préavis n°04/2022 et passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité. La Municipalité nous tiendra au courant de l'évolution de la candidature.

14. Rapports des délégués:

Pour l'APEC

M Eric Chabloz n'a pas de communication.

Pour l'ENJEU:

Mme Anne Guisolan nous informons qu'il y a eu 2 réunions les 13 avril et 8 juin 2022 (cf rapport)

Pour le SIDERE

M Eric Chabloz n'a pas de communication.



Commune de Bursins

Conseil Communal

Pour Le Conseil Intercommunal et Régional? :

Madame Charlotte Martin informe que le conseil intercommunal et régional s'est réuni deux fois le 10 mars et le 23 juin 2022 . (cf rapport)

Pour l'ORPC :

Mme Prod'hom nous informe que l'ORCP s'est réuni à 3 reprises. (Cf rapport)

15. Communications de la Municipalité :

M le Syndic Philippe Parmelin laisse la parole à Mme la Municipale Marinella Page :
Mme la Municipale complète les informations de Madame Charlotte Martin concernant région de Nyon, indiquant les engagements de la région, des prestations à la population flyers à disposition.

Il s'agit du guichet mobile, c'est une application qui s'est développé afin de soutenir les entreprises de la région et d'encourager les collaborateurs à prendre les transports publics. Le programme s'est lancé avec 8 communes à la base c'est une application qui peut être utile à tout le monde.

Vous pouvez trouver les informations sur le site de la commune. Un flyer a été envoyé dans toutes les boîte aux lettres de la commune. Dans cette application vous avez la possibilité de mettre où vous habitez, où vous travaillez et ça vous donne des alternatives si vous décidez de prendre le vélo, le bus, que les transports publics. Tous les transporteurs, les CCF, la CGN et publibike mettent les informations en commun.

Mme la Municipale Laurence Pinel prend la parole concernant les platanes qui ont été coupés sur le territoire communal. Après une mise à l'enquête de 20 jours la commune à procédé à la coupe des platanes qui se trouvaient devant l'Auberge. Les branches entières pouvaient se rompre en raison de la faiblesse structurelle. Notre garde forestier a vivement encouragé la commune à les couper au vu des passages des piétons.

Vers l'abri de la protection civil, un des platanes a été attaqué par des champignons et montrer de la pourriture on a décidé de le couper.

À la maison bernoise, l'arbre était magnifique mais c'est avec regret que son tronc et ses branches étaient creux, au lieu de condamner le périmètre, on a décidé de le couper. On a aussi couper un arbre dans le préau de l'école qui était très malade. Ces arbres sont soumis au règlement du plan communal de la protection des arbres . Tous les arbres coupés sont protégés et la municipalité a l'obligation de les remplacer. La municipalité trouve complètement pertinent de les remplacer avec des zones d'ombrage au vu du changement climatique. La municipalité est sensible à cette problématique.

À l'automne, ces arbres vont être replantés. La Municipalité doit aussi replanter la petite haie qui se trouve devant l'auberge du fait de désoucher les arbres celle-ci va être arrachée et sera donc remplacer.

Le budget 2022 pour parc et jardin va exploser, la Municipalité fera une information à ce sujet. Un devis a été demandé à la pépinière de Genolier, donc le budget pour la fourniture de plantes est de 6000 Fr. à peu près.

M Patrick Suire prend la parole: demande si ceux-ci vont être remplacé par des plantanes.



Mme la Municipale répond que pas nécessairement. La Municipalité n'a pas encore décidé.

Mme Jasmine Jemora prend la parole : demande s'il y aura des appels d'offre.

Mme la Municipale Laurence Pinel répond: qu'étant membre de la forestière la commune à 40 % de rabais. Il y a peu de pépinière dans la région, et la pépinière de Génolier possède des espèces de qualité.

M Joel Martin prend la parole, et demande d'élargir l'appel d'offre à d'autre pépinière. Mme la Municipale Laurence Pinel en prend note.

Mme la Municipale Laure Hauswirth prend la parole:

1) Projet energieô qui ne se trouve pas sur le territoire de Bursins, mais à Vinzel.

La Municipalité a trouvé cependant adéquat d'en faire part au Conseil. Des informations ont été transmis par le directeur d' energieô M Clément.

Donc ce projet s'inscrit dans la transition énergétique au niveau du canton de Vaud et de la confédération. Des subventions ont est octroyé pour ce projet.

Quatre sociétés locales spécialisés dans la fourniture d'énergie y sont associées. Pour produire et distribuer une ressource régionale pour une consommation locale.

Les quatre sociétés locales en question sont : la romande énergie, la SEFA Aubonne, la SEIC Gland les services industriels de Nyon.

Il y a 2 Sociétés qui gèrent ce projet:

-L'énergieô qui s'occupe du forage, la géothermie.

-Thermogeô qui va aller distribuer l'énergie.

C'est un projet de longue haleine, la phase 0 en 2003 bientôt 20 ans c'était l'étude de potentiel géothermique et la collecte de données pour arriver aujourd'hui à la phase E la préparation de la plate-forme et le forage qui aura lieu certainement en juillet août. On attend actuellement la foreuse qui est à Lavey les bains.

Madame la Municipalité donne différentes informations sur les différents types de forage et de sol. Le forage qui aura lieu sera d'une profondeur de 2300 m. Pour les ingénieurs cela est considéré comme une moitié de profondeur.

On parle de doublet qui se compose d'un puits de production et d'un puits de réinjection des eaux après une valorisation en surface. On a donc un système en circuit fermé avec une eau à 80°.

Le directeur a fait passö un message à Madame la conseillère d'État Mme Béatrice Metraux, concernant les contraintes étant donné que la foreuse doit se confondre dans le décor. La société est très attentive à donner des informations à la population avec des visites guidées. (avec des bureaux à Vinzel)

Mme Jasmine Jemora prend la parole: demande pour la géothermie sur le plan de quartier l'aide apportée par la commune pour avoir accès a ce type d'énergie.

Mme La Municipale Laure Hauswirth répond que les communes sont encouragées par le canton à établir des plans énergie et climat communal, il, existe des subventions. D'abord il faut établir un bilan et une planification et pourquoi pas le faire avec les communes voisines, (Vinzel et Luins) la Municipalité est en réflexion. Une réponse



sera effectuée si les communes s'associent ou non à ce projet, la Municipalité reviendra vers vous pour vous en dire plus.

2) Le 18 mai a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'association d'entraide familiale de Rolle et environs, Anne Guisolan était présente également (qu'elle est bénévole). Il y a quatre activités (les repas à domicile, la ludothèque, vestiaire et transport accompagné). Il y a actuellement une augmentation des demandes de la livraison de repas à domicile l'association est à la recherche de bénévoles. Anne Guisolan pourra répondre à vos questions ultérieurement.

3) La commune met à disposition des locaux pour la maison des jeunes, c'est Mme la Municipale Marinella Page qui est à l'origine de cette initiative. Pour diverses raisons, actuellement c'est en stand-by. La clé est à demander auprès de la greffe. Depuis janvier il n'y a pas eu de demande.

Mme la Municipale Marinella Page complète sur le montant qui aurai pu leur être alloué, actuellement ce n'est pas le cas. Il est à disposition pour les jeunes si besoin. Les locaux se trouvent au niveau du PC du terrain de foot.

M le Municipal Francis Mondoux prend la parole:

Concernant le SIDERE l'eau de Bursins a été de 92 000 m³ en 2021 contre 84 000 m³ en 2020. Le SIDERE a pompé environ 1 million m³ au lac un peu près la même chose qu'en 2020. Le SAGE (syndicat d'arrosage de Gilly et environs) a prélevé 86 000 m³ pour l'arrosage contre 126 000 m³ en 2020.

Les 12 communes du SIDERE ont consommées 1,7 million m³ comme en 2020 contre 1,8 million m³ en 2019. La production toutes les sources des 12 communes a été de 846 000 m³ contre 744 000 m³ en 2020. L'apport des sources des 12 communes représente environ 44,5% de la consommation donc 55,5 % est pompée au lac.

Concernant la production de nos sources communales de Bursins 188 000 m³ en 2020 alors que l'on était à 195 000 m³ en 2019 (le captage de la source du Rosey n'étant plus conforme), il y a des travaux actuellement. Suite à ces travaux, on pourra pomper l'eau du Rosey qui est une des plus grandes sources des 12 communes du SIDERE.

La deuxième étape débutera à la mi-août avec plusieurs forages, les travaux seront finis pour la fin de l'année et on pourra reprendre l'eau de cette source. La source appartient au château du Rosey sur la parcelle de la commune et fait l'objet d'une convention depuis 1600, ils avaient droit au surplus. Un accord a été effectué pour un nombre de m³ par année avec une eau contrôlée. La commune vend le reste au SIDERE.

2) Concernant la police: suite à des remarques des personnes du village sur la vitesse de certains automobilistes. Le dernier contrôle radar a été effectué par la police cantonale le mercredi 9 mars 2022 entre 11h et 12h. Ce contrôle a donné les chiffres suivants: 376 véhicules ont été contrôlés et aucun véhicule était en infraction. Taux d'infraction de 0 % Si on compare avec le canton pour la même période le canton a eu 3,76 % de dénonciation. La vitesse est respectée avec la présence de dos d'âne à l'entrée du village.



3) Concernant les assurances en réponse à une question de la commission de gestion à propos de la protection des données. Nous informons que la commune est au bénéfice d'une cyber assurance couvrant la cyber responsabilité civile, cyber protection juridique, cyber protection des données et cyber gestion de crise.

M le Syndic Philippe Parmelin prend la parole:

La commune a adhéré à l'association du plus beau village de suisse. Cette association crée en 2015 a pour but de faire connaître au niveau national et international les petits trésors de la Suisse tout en favorisant le tourisme. Seuls les sites de moins de 2000 habitants peuvent y participer et doivent être situés dans un paysage exceptionnel, être authentique, avoir un aspect historique et la municipalité avoir la volonté de travailler en réseau. C'est pour nous un honneur d'avoir été sollicité pour rejoindre cette association. Nous n'avons jamais eu la prétention de demander une adhésion.

Le Président rapporte la remarque d'un conseiller informant que le village n'est pas présent sur le site internet de l'association dédié des plus beaux villages de suisse. Le Président demande à la Municipalité de faire le nécessaire.

16. Communications du Bureau :

1. Les résultats des Votations Fédérales:

Pour information, communication est faite sur les chiffres et résultats concernant notre commune: Nombre de votants : 222, soit 46,5 % des électeurs de la commune.

Objet concernant la loi sur le cinéma : oui à 79 %

Objet concernant la transplantation : oui 84 %

Objet concernant les gardes-frontières : oui À 87 %

2. Dates et organisation des prochaines séances du conseil :

Le mardi 27 septembre 2022 à 19h30

Le mardi 6 décembre 2022 à 19h : la séance sera suivie d'un apéritif et d'un repas.

Le Président transmet des informations concernant le marché artisanal qui se déroule ce dimanche. À cette occasion le Président transmet de la part de Mme Laura Jeanmonod des bons qui donne droit à un verre et un Malakoff gratuit.

17. Divers et propositions individuelles :

M Joye Corentin demande la parole : Il informe de l'arrivée de la fibre optique à Vinzel, il demande si cela est prévu pour Bursins.

M le Syndic Philippe Parmelin Répond que cela n'est pas encore d'actualité.

Mme Dorothée Prod'hom demande la parole : concernant les ouï-dire sur les difficultés au niveau du restaurant communal.

M le Syndic Philippe Parmelin répond qu'avec le Covid c'était difficile mais pas de difficulté à sa connaissance.



Commune de Bursins

Conseil Communal

M Joel martin demande la parole et demande des informations concernant l'évolution des travaux de l'ancienne école et s'il y a déjà une date prévue pour son inauguration.
M Le syndic Philippe Parmelin répond que les travaux sont bientôt terminés et que l'inauguration aura lieu le 1 septembre avec un tout ménage.

Mme Jasmine Jemora demande le devenir des anciens locaux.

M le syndic Philipe Parmelin répond que la Municipalité en discutera ultérieurement.

La parole n'étant plus demandée, il est 11h49 quand le Président clôt la séance.

Bursins, le 23 septembre 20212

Le Président
Claude Devalte



La Secrétaire
Florence Porreca